Rapport

SÉANCE DU 24.05.2024

Tous les votes de cette séance, à l'exception du point 6.2, ont été pris à l'unanimité des voix

PRÉSENCES

Bourgmestre : Marc RIES ;
Échevines :
Marie-Claire RUPPERT,
Sylvette SCHMIT-WEIGEL ;
Conseillers :
Claude BODEN,
Marc BOSSELER,
Reinhold DAHLEM,
Fernande KLARES-GOERGEN,
Patrick LAMHÈNE,
Jean-Pierre MEISCH,
Olafur SIGURDSSON ;
Excusé :
Hugo DA COSTA ;
Secrétaire communal :
Steph HOFFARTH.

Deutsche Übersetzung:
Lëtzebuergesch Iwwersetzung:

1. ENSEIGNEMENT :

1.1. Approbatioun vun der provisorescher Schoulorganisatioun 2024/2025.

Le conseil communal approuve l'organisation scolaire 2024/2025, ensemble avec le plan de développement de l'établissement scolaire (PDS) et les deux plans d'encadrement périscolaire (PEP) pour le cycle 1 et les cycles 2-4. Madame Martine LICKER, présidente du comité d'école, donne des explications y relatives.

1.2. Proposition de réaffectation pour le poste vacant d'institutrice ou d'instituteur sur la liste 1 (C2-4 100%) pour l'année scolaire 2024-2025.

Le conseil communal procède à la proposition d'affecter Monsieur Raoul THEISEN pour le poste vacant d'instituteur sur la liste 1 (C2-4 100%) pour l'année 2024/2025.

2. CHANGEMENTS DANS LES ORGANES COMMUNAUX :

2.1. Démission de l'échevine Mme Sylvette Schmit-Weigel.

Madame Sylvette SCHMIT-WEIGEL a introduit sa démission en tant qu'échevine de la commune de Betzdorf avec effet au 1er juin 2024.
La démission honorable de sa fonction d'échevin de la commune de Betzdorf est accordée à Madame Sylvette SCHMIT-WEIGEL, par arrêté ministériel du 14 mai 2024.

2.2. Désignation d'un candidat au poste vacant d'échevin de la commune de Betzdorf à proposer à la nomination par le Ministre des affaires intérieures.

Suite à la vacance du poste d'échevin de la commune de Betzdorf, le conseil communal doit procéder, parmi ses membres à la désignation d'un candidat à proposer à la nomination par le ministre de l'Intérieur, ceci conformément à l'article 45 de la loi communale du 13 décembre 1988.
Le conseil communal décide unanimement de proposer Monsieur Olafur SIGURDSSON comme candidat à la nomination par le Ministre des affaires intérieurs.

3. AFFAIRES DE PERSONNEL :

3.1. Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle pour les besoins du service technique.

Le conseil communal valide la création de poste.

3.2. Fixation de la rémunération du poste de salarié à tâche intellectuelle.

Suite à la création de poste sous le point 3.1. de la présente séance, le conseil communal fixe la rémunération liée à ce poste de salarié à tâche intellectuelle.

4. DROIT DE PRÉEMPTION :

4.1. Confirmation de l'exercice du droit de préemption concernant des terrains sis au lieu-dit « Niederbant » à Mensdorf.

Le conseil communal confirme la décision du collège échevinal d'exercer le droit de préemption concernant les terrains sis au lieu-dit « Niederbant » à Mensdorf, parcelles cadastrales nos 43/5129 (58,64 ares) et 43/5130 (1,36 ares).
Ce droit de préemption est exercé dans le but d'assurer la sauvegarde des habitats et espèces ainsi que du paysage et de la connectivité écologique, la commune envisageant de renaturer et de réaménager les abords du cours d'eau dénommé SYRE.

5. LOTISSEMENTS/PAG/PAP :

5.1. Approbation de la modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « Roudemerbaach » à Olingen.

Le conseil communal a voté la modification ponctuelle du PAG en question en date du 26 janvier 2024.
Le conseil communal approuve la partie écrite de la modification ponctuelle du PAG, conformément à l'avis de la commission d'aménagement du 17 avril 2024.

5.2. Approbation de la modification ponctuelle du PAP QE au lieu-dit « Roudemerbaach » à Olingen.

Le conseil communal approuve également la partie graphique de la modification ponctuelle du PAP QE, conformément à l'avis de la cellule d'évaluation du 18 avril 2024.

6. DEVIS ET DEVIS SUPPLÉMENTAIRES :

6.1. Installation d'un train miniature à Olingen – Devis et crédit nouveau.

Le conseil communal approuve le devis et crédit nouveau, concernant l'installation d'un train miniature à Olingen, au montant de 50.000 €.

6.2. Revalorisation de l'ancien « Café de l'Amérique » à Olingen – Devis et crédit supplémentaire.

Le conseil communal approuve avec 6 voix pour (RIES, SCHMIT-WEIGEL, SIGURDSSON, BODEN, RUPPERT, DAHLEM) et 5 abstentions (KLARES-GOERGEN, MEISCH, BOSSELER, LAMHÈNE, DA COSTA) le devis et crédit supplémentaire, concernant la revalorisation de l'ancien « Café de l'Amérique » à Olingen, à savoir :
- Devis supplémentaire : 609.000 €
- Crédit supplémentaire : 241.315,44 €

7. DÉCOMPTES DE TRAVAUX EXTRAORDINAIRES :

7.1. Aménagement d'une aire de jeu à Olingen.

Le conseil communal approuve le décompte pour travaux extraordinaires en question :
- Total des dépenses approuvées : 250.000,00 €
- Total de la dépense effective : 240.261,27 €

7.2. Construction d'un ensemble de logements à Mensdorf.

Le conseil communal approuve le décompte pour travaux extraordinaires en question :
- Total des dépenses approuvées : 1.721.000,00 €
- Total de la dépense effective : 1.837.504,48 €

8. CONTRATS :

8.1. Avenants aux contrats de mise à disposition.

Le conseil communal approuve les avenants aux contrats de mise à disposition.

9. COMMISSIONS CONSULTATIVES COMMUNALES :

9.1. Nomination de membres de la commission « #betz4yourfuture ».

Suite à un deuxième appel à candidatures, 4 candidatures au total ont été introduites, dont 3 candidatures sont recevables.
Le conseil communal procède à la nomination des membres de la commission « #betz4yourfuture » : Giuliana LOUIS, Lena WIRTZ-BECKER, Julien SCHROEDER.

10. RÈGLEMENTS COMMUNAUX :

10.1. Règlement taxe : fixation des prix d'entrée du « Betzfield 2024 ».

Le conseil communal procède à la fixation des prix d'entrée pour le « Betzfield 2024 », comme suit :

Date	Artiste	Prix	
		Prévente	Vente au guichet
VE – 30.08.2024	KRICK CHAILD LOI	20 €	25 €
SA – 31.08.2024	Fred BARRETO Group ROCK LEGENDS EXPERIENCE	15 €	20 €
Combi 2 jours		30 €	

10.2. Règlement général de Police – Abrogation des articles superfétatoires suite au vote des sanctions administratives.

En date du 8 mars 2024, le conseil communal a procédé à l'introduction des sanctions administratives selon la loi du 27 juillet 2022.
Sur demande du ministère des affaires intérieures le conseil communal a abrogé, dans le règlement général de police du 3 octobre 2011, les dispositions qui sont sanctionnées tant par une peine de police que par une sanction administrative.

10.3. Règlements de circulation.

Le conseil communal approuve les règlements de circulation suivants :
- Travaux de réfection de deux sentiers pédestres à Berg
- Travaux réalisés pour le projet de revalorisation de l'ancienne école à Betzdorf
- Réalisation de forages thermiques à Roodt/Syre

11. INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL.

– Elaboration du règlement d'ordre intérieur (ROI)

Monsieur Steph HOFFARTH donne des explications relatives aux échanges récentes avec le Ministère des affaires intérieures et montre la synthèse des propositions de texte recevables. Il a été décidé que ce document serait envoyé à tous les groupements politiques pour consultation.

12. RAPPORTS DES REPRÉSENTANTS AUPRÈS DES DIFFÉRENTS SYNDICATS.

SIGRE

Monsieur Claude BODEN informe que le transport du SIGRE vers le SIDOR a fait l'objet d'un appel d'offres. Le syndicat a présenté son plan pluriannuel et une entrevue avec le Ministre de l'Environnement, Monsieur Serge WILMES est prévu. Lors de la réunion, Monsieur BODEN a évoqué la question quand la décharge Muertendall pourrait assurer un service de recyclage ouvert au public de manière permanente. La commune de Grevenmacher se rallie également à cette demande. Vu les réflexions récentes de s'allier éventuellement avec le syndicat SIAS pour assurer un accès permanent à un centre de ressources, cette requête sera traitée lors de la prochaine réunion du bureau du SIGRE.
De même, le syndicat SIGRE fête le 28 juin 2024 son 50e anniversaire.

SIDEST

Monsieur Olafur SIGURDSSON informe du départ de Monsieur Raym WEYDERT en tant que président du syndicat SIDEST et que la prochaine réunion aura lieu le 5 juin 2024.

COPIL

Monsieur Olafur SIGURDSSON informe que la prochaine réunion du COPIL est prévue pour le 17 juin 2024 à Weiler-la-Tour.

CIGR Sirdall

Monsieur Reinhold DAHLEM informe que le CIGR fête son 25e anniversaire et que des modifications structurelles des statuts de l'association, revendiquant un droit de vote aux élus communaux concernés, sont en cours d'élaboration.
L'acquisition éventuelle d'une deuxième scie à bois mobile est actuellement discutée par les représentants des communes de Niederanven et de Schuttrange.

École de musique

Madame Marie-Claire RUPPERT informe du fait que 40 auditions et 2 concerts ont été joués jusqu'à présent, certaines au Syrkus. Une porte ouverte sera organisée du 17-22 juin 2024 avec la demande de soutien pour la promotion de l'événement auprès des services de la commune. Actuellement 176 élèves sont inscrits à l'école de musique et 12 ont cessé leur activité. Les modalités de calcul des subsides se basent actuellement sur les chiffres d'inscriptions du 15 octobre, ce qui n'équivaut pas à la situation réelle durant l'année. Une méthode de calcul plus juste sera élaborée en collaboration avec le SYVICOL.

Betzder Jugendhaus asbl

Madame Marie-Claire RUPPERT informe de la dernière réunion de la plateforme, spécialement de la satisfaction sur l'augmentation du taux de fréquentation des jeunes, notamment des filles, durant le dernier temps. L'engagement d'un éducateur supplémentaire, financé par la commune, s'avère comme positif. L'équipe d'encadrement récréatif participe à différentes formations, dans les domaines de l'éco-responsabilité, la conduite d'un mode de vie sain (sports, alimentation, etc). De même, la participation à des projets collaboratifs avec d'autres structures communales est favorisée.

CIPA Junglinster

Madame Marie-Claire RUPPERT présente quelques chiffres. Actuellement la commune dispose de 10 lits et 323 personnes sont inscrites sur les listes d'attente des communes membres.
L'extension du CIPA comprendra 69 lits, dont 45 lits de longue durée et 24 lits de courte durée. Le début des travaux de construction du nouveau site du CIPA est prévu pour 2025.

SIAS

Monsieur Marc RIES informe du fait que le syndicat SIAS et l'Administration de la Nature et des Forêts (ANF) ont signé la charte pour l'adoption du label « Holz vun hei ». Toutes les communes partenaires du SIAS concernées seront appelées prochainement à signer cette charte pour pouvoir utiliser le label et les produits y afférents pour leurs besoins.

LEADER Miselerland

Madame Sylvette SCHMIT-WEIGEL informe qu'un nouveau collaborateur a été désigné début mai 2024 qui se chargera des volets : développement villageois, conseil et relations publiques. A cet effet, une collaboration plus étroite sera envisagée avec les différents services de communication des communes de la région.
Il a été décidé à l'unanimité que le surplus du budget sera utilisé pour des études en vue de l'installation d'un « ferry-boat » automatisé, sans personnel. L'installation de ce « ferry-boat » à Wasserbillig coûtera 1,65 mio et nécessitera une phase test de 3 ans.

Flusspartnerschaft Syr

Monsieur Jim MEISCH informe que l'équipe est actuellement en train de faire un tour à travers les communes pour rencontrer les nouveaux élus politiques et pour expliquer leurs objectifs. La commune de Mertert s'est plainte de l'activité de construction effrénée, en amont de la Syre, car elle subit directement les conséquences de cette imperméabilisation des sols. Les projets de renaturation, comme la renaturation de la Syre, constituent des projets phares pour prévenir les inondations dans un avenir proche.

KLIMABÜNDNIS

Monsieur Marc BOSSELER informe qu'il a participé à la plénière du « Klimabündnis » en date du 13 mai 2024 à Ettelbruck. Le bilan des activités 2023 a évoqué des projets tel que la « Klima-Caravanne », qui avait lieu à Betzdorf. D'autres projets envisagés tel que par exemple l'échange digital avec la jeunesse du sud mondial, dans ce cas de la Palestine, n'ont malheureusement pas eu lieu pour différentes raisons. Le déficit budgétaire sera géré comme une réduction des réserves.
Une nouvelle initiative baptisée "GoGo Vëlo" remplacera les précédentes actions "Tour du Duerf" et "Mam Vëlo op d'Schaff oder an d'Schoul". Le bourgmestre ajoute, qu'un nouveau projet appelé "Vëlobus" est envisagé, sur le modèle du pedibus, pour accompagner les enfants à l'école.

13. QUESTIONS AUX MEMBRES DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS.

Secondhand-Corner

Monsieur Marc BOSSELER demande s'il y a des nouvelles à propos du secondhand-corner.

Le bourgmestre répond qu'il y aura un appel à participation destiné à la population dans le prochain bulletin communal.

Vidéo-surveillance

Monsieur Marc BOSSELER s'informe sur la mise en place d'une vidéo-surveillance près des conteneurs pour déchets verts.
Le bourgmestre répond que le service technique est chargé d'élaborer une propose et que les démarches sont en cours, également pour le site du campus scolaire.

Éoliennes – Parc éolien

Monsieur Marc BOSSELER s'informe sur des éventuelles nouvelles au sujet de la mise en place du parc éolien.
Le bourgmestre informe qu'un emplacement n'a pas été retenu et que les négociations concernant les 3 autres emplacements sont en cours.

Conteneur pour déchets verts

Monsieur Jim MEISCH informe que ce week-end, la benne à déchets verts ne se trouvait pas comme prévu près de l'atelier communal, mais près de la nouvelle structure du CGDIS et qu'elle était à moitié remplie d'un arrêt de bus démonté.
Le bourgmestre répond que l'information sur le retrait du conteneur a été publiée sur Facebook et que la benne près du CGDIS n'était pas destinée à la collecte de déchets verts.

Vie associative – soutien de la commune

Monsieur Jim MEISCH donne part de son observation en tant que bénévole engagé au sein d'une association locale, que lors des manifestations, le soutien organisationnel de la part de la commune est substantiel. Il remercie le personnel engagé et demande un listing informant sur les heures prestées et les coûts engendrés par la commune.
Le bourgmestre répond qu'un tel listing existe déjà et qu'une mise à jour est alors envisagée.

Vidéo-surveillance sur une voie publique

Monsieur Jim MEISCH explique que deux caméras pour vidéo-surveillance sont installées sur un chantier privé, une visant le chantier, l'autre visant la voie publique devant le chantier. Il s'informe au sujet de l'autorité responsable pour redresser cette situation.
Le bourgmestre dit que, jusqu'à présent, aucune réclamation n'a été introduite auprès de la commune. En cas de réclamations, la Commission Nationale pour la Protection des Données est responsable.

Traversée ferroviaire à Mensdorf

Monsieur Jim MEISCH explique que la traversée des voies de chemin de fer à Mensdorf est très dangereuse pour les piétons car le trottoir s'arrête tout simplement de l'autre côté. Il se renseigne sur les compétences et sur la manière dont on pourrait éventuellement remédier au problème.
Le bourgmestre répond que dans le cadre du réaménagement de la « Käschtenallee » il sera remédié à cette situation, ceci en collaboration avec l'Administration des Ponts & Chaussées. Malheureusement, une solution à court terme n'est pas réalisable.

État d'un circuit pédestre

Monsieur Jim MEISCH donne part de son observation que l'état du circuit auto-pédestre « Büffelwee » au Menster Brill est actuellement en mauvais état.
Le bourgmestre informe qu'il a déjà passé le mot à Monsieur David KUIJPERS, forestier en charge, pour s'en occuper.

Célébration des noces d'or

Monsieur Reinhold DAHLEM remercie la commune pour l'invitation des résidents en vue de la célébration de leurs noces d'or.
Le bourgmestre prend note de ce fait et le remercie pour le feedback positif.

Entreprise d'automobiles à Roodt/Syre

Monsieur Reinhold DAHLEM informe sur des activités de nettoyage de véhicules réalisé par une entreprise sur leur propre site dans la rue du Moulin à Roodt-sur-Syre. Il se demande si les infrastructures nécessaires pour ces activités existent.
Le bourgmestre chargera les services compétents de vérifier si les autorisations nécessaires pour ces activités sont établies.

État d'un passage piéton

Monsieur Reinhold DAHLEM informe sur le chemin piéton en mauvais état, longeant le CR187 (rue Strachen).
Le bourgmestre répond qu'il passera le mot au service technique pour s'en occuper.

Contrôles de police

Monsieur Olafur SIGURDSSON demande si le collège échevinal pourrait envisager des entrevues régulières avec les représentants de la police pour demander une augmentation de la fréquence des contrôles dans certains quartiers.
Le bourgmestre répond que l'échange avec la police est excellent et à base régulière. De même, dans sa fonction de bourgmestre, il assiste deux fois par an au comité de prévention. Il en discutera dans l'une des prochaines séances.

Système Vel'OH

Monsieur Claude BODEN informe qu'il a vu une photo de l'inauguration d'une station vel'OH à Niederanven, dans les réseaux sociaux. Il se renseigne sur la possibilité d'installer également des stations vel'OH dans la commune de Betzdorf.

Le bourgmestre répond qu'il était présent lors de l'inauguration afin de pouvoir effectivement donner suite à cette mesure. Il explique qu'un entretien avec l'échevin de la Ville de Luxembourg, est prévu à ce sujet. Vu que la commune de Niederanven est désormais raccordée au réseau vel'OH, l'extension vers Betzdorf et Junglinster est possible. Ainsi, toute la zone périphérique de la capitale pourrait être connectée aux réseaux en question. À l'heure actuelle, 2 stations vel'OH sont prévues dans la commune de Betzdorf, notamment à la gare de Roodt-sur-Syre et à Mensdorf. Les nouveaux modèles de vel'OH sont à 100% électriques.